



Rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier 2024 de la Ville de La Prairie à la séance ordinaire du conseil municipal du mardi 19 août 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Il me fait plaisir de vous partager les faits saillants du rapport financier consolidé et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2024, le tout en accord avec la Loi sur les cités et villes.

Le rapport financier consolidé 2024 a été audité par la firme comptable MPA Société de comptables professionnels agréés inc. et déposé à la séance ordinaire du conseil du 20 mai 2025.

Les auditeurs confirment que le rapport financier consolidé donne une image fidèle de la situation financière de la Ville et de ses organismes au 31 décembre 2024, à l'exception d'une réserve en lien avec l'application du chapitre SP 3280, « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022.

En effet, cette norme s'applique à la Ville de La Prairie de même qu'à ses entités consolidées qui doivent également avoir adopté la norme pour lever cette réserve à l'opinion de l'auditeur.

La Ville a débuté les démarches pour la mise en œuvre de la nouvelle norme, mais à l'instar de ses entités consolidées et d'autres municipalités du Québec, n'a pas comptabilisé un tel passif au 31 décembre 2024.

De façon générale, la Ville de La Prairie a réalisé ce qui était prévu au budget pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024 et dégagé un excédent de fonctionnement non consolidé à des fins fiscales de 1,1 M\$. Des droits de mutation plus élevés que prévu expliquent principalement ce surplus.

Des investissements totalisant 8,5 M\$ ont été réalisés au cours de l'année financière. En ce qui concerne les principaux projets, la Ville a investi dans son programme annuel de réfection de la chaussée pour un montant de 2,2 M\$ incluant le pavage de la rue Johanne. Une somme de 1,4 M\$ a été investie dans la réfection majeure au parc de La Citière et 0,1 M\$ pour la réfection d'un parc canin. Nous avons également consacré 1,4 M\$ au maintien de notre flotte de véhicules et équipements.

La saine gestion de la dette est une priorité pour la Ville de La Prairie. Ainsi, la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2024 s'élève à 71,1 M\$. Compte tenu du niveau d'investissement en 2024, il s'agit d'une progression de seulement 2,6 M\$ par rapport à 2022.

Il est important de rappeler qu'avant l'arrivée d'un nouveau conseil en 2021, la situation était toute autre : la dette à long terme avait littéralement explosé en passant de 51 M\$ en 2017 à 67 M\$ en 2021, soit une augmentation de 16 M\$. Cette tendance mettait en péril la stabilité financière de notre Ville. Aujourd'hui, nous avons freiné cette dérive et instauré une gestion beaucoup plus responsable et rigoureuse.

Le rapport financier complet se trouve sur le site internet de la Ville. Je vous invite à le consulter pour plus de détails.

En vous remerciant de votre confiance.



Frédéric Galantai



Rapport financier 2024

FAITS SAILLANTS



TABLE DES MATIÈRES

1. Mise en contexte
2. Résultats financiers
2024
3. Ratios financiers

MISE EN CONTEXTE

INTRODUCTION

Conformément à la loi sur les cités et villes, cette présentation comporte un résumé des principaux éléments du rapport financier 2024 et du rapport du vérificateur externe:



RAPPORT FINANCIER CONSOLIDÉ

Incluant les quotes-parts de nos organismes sous contrôle :

Régie intermunicipale de police de Roussillon

Régie d'assainissement des eaux du bassin de La Prairie

Gestion Aréna Ville de La Prairie

LES RÉSULTATS

Le rapport financier au 31 décembre 2024 a été vérifié par la firme MPA Inc., Société de comptables agréés.

Pour en faciliter la lecture et la compréhension, les faits saillants de cette présentation portent sur les données de la Ville de La Prairie seulement.

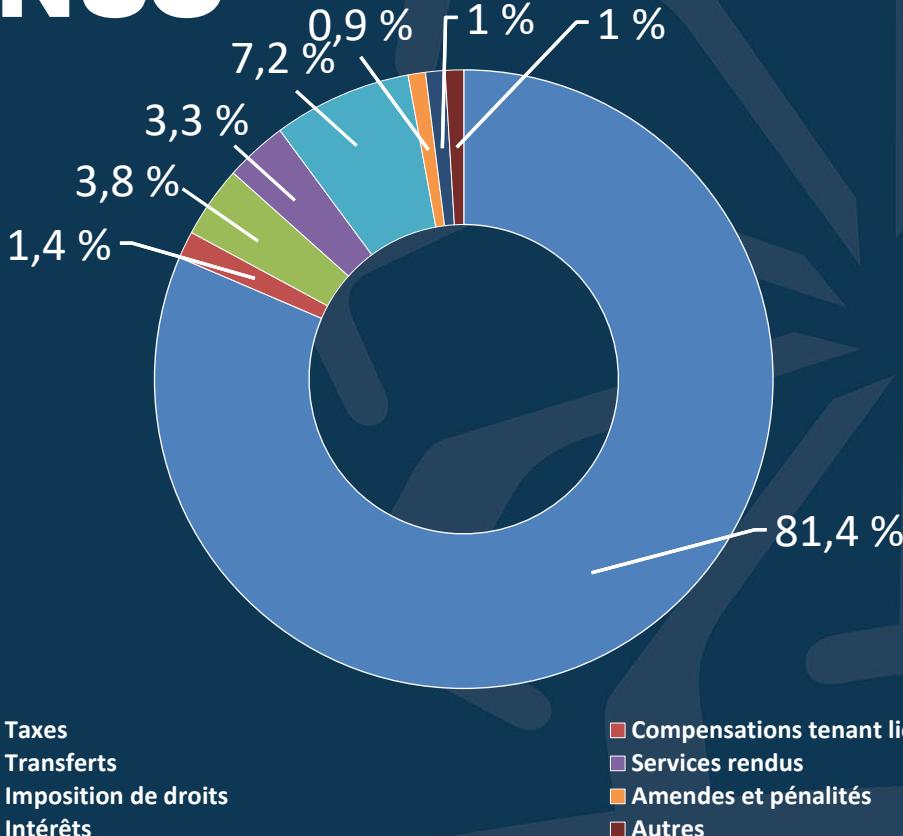
RÉSULTATS FINANCIERS 2024

EN RÉSUMÉ

La Ville de La Prairie dégage un excédent de 1,1 M\$. Ceci est principalement attribuable à des droits de mutation non prévus sur un immeuble industriel et des immeubles à logement.

Les investissements prévus ont été réalisés tout en maintenant l'évolution de la dette.

REVENUS



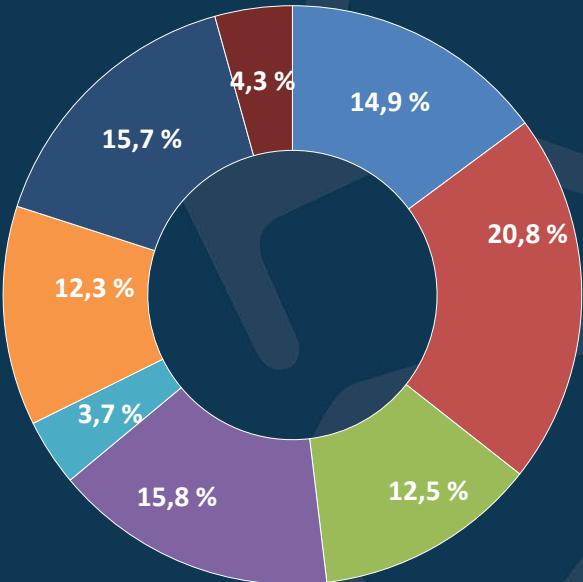
Réalisé 2024

52 878 357 \$

Budget 2024

51 786 900 \$

DÉPENSES ET CONCILIATIONS



■ Administration générale

■ Transport

■ Aménagement, urbanisme et développement

■ Amortissement

■ Sécurité publique

■ Hygiène du milieu

■ Loisirs et culture

■ Service de la dette

Réalisé 2024

51 781 925 \$

Budget 2024

51 786 900 \$

EXCÉDENT 2024

	Réalisé 2024
Droits de mutation	700 000 \$
Subventions	349 000 \$
Postes vacants et autres	542 500 \$
Services professionnels	(125 000) \$
Quotes-parts et ristournes	(596 000) \$
Intérêts sur la dette à long terme	(217 000) \$
Autres	(50 500) \$
Conciliation à des fins fiscales	493 000 \$
TOTAL EXCÉDENT 2024	1 096 000 \$

SURPLUS NON AFFECTÉS

	Réalisé 2024
Surplus non affectés au 31 décembre 2023	3 920 356 \$
Affectation au budget 2025	(1 900 000) \$
Excédent 2024	1 096 432 \$
Surplus non affectés au 31 décembre 2024	3 117 433 \$

SURPLUS AFFECTÉS

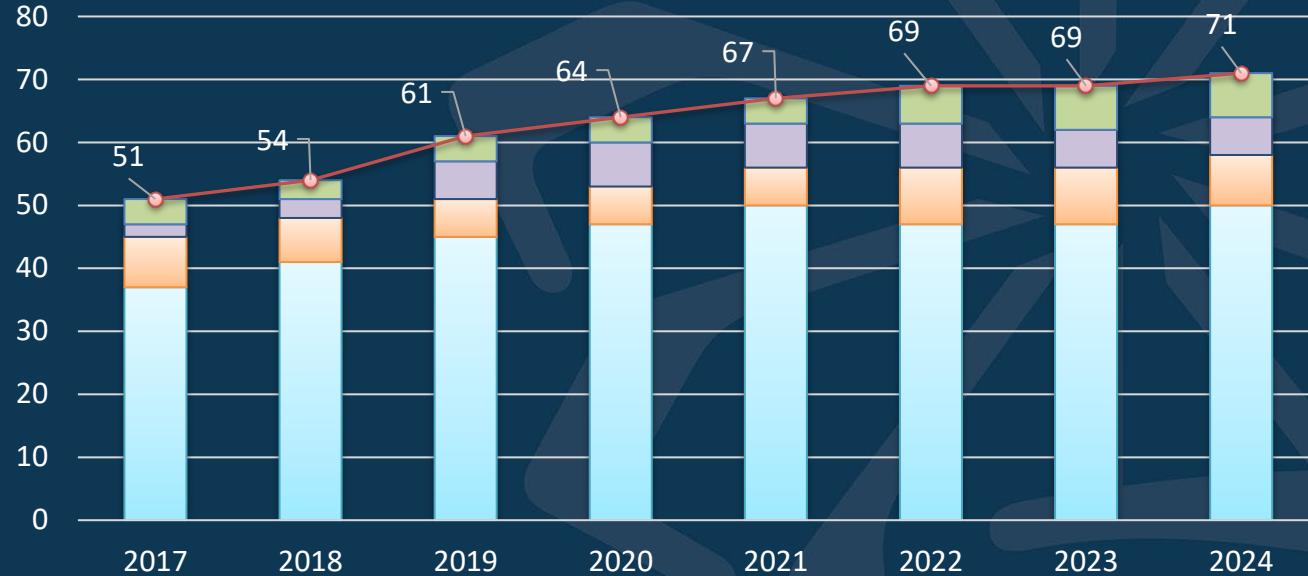
	Réalisé 2024
Excédent affecté à l'exercice 2025	1 900 000 \$
Transport en commun	2 861 159 \$
Environnement	37 494 \$
Déneigement	200 000 \$
Déficit actuarial	283 100 \$
Élection	296 804 \$
Surplus affectés au 31 décembre 2024	5 578 557 \$



RATIOS FINANCIERS

ÉVOLUTION DE LA DETTE

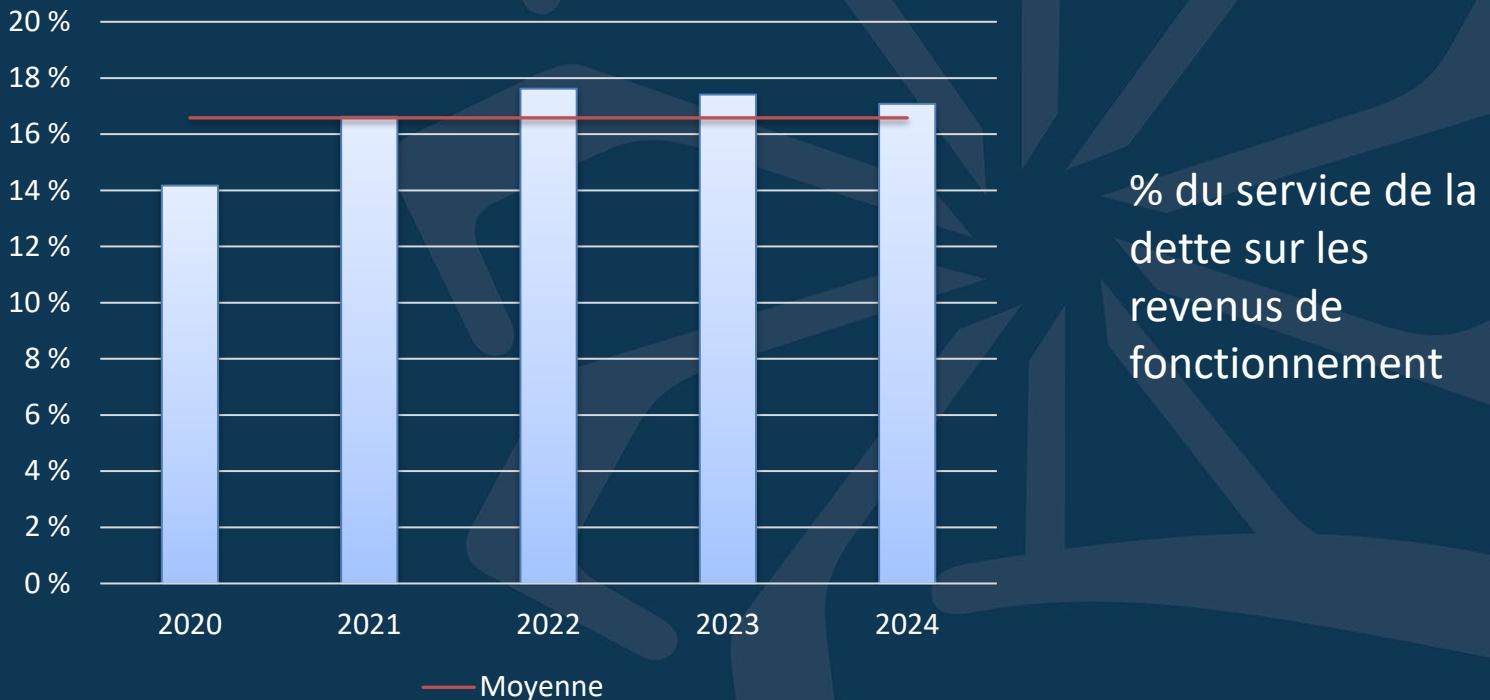
En millions de \$



■ À la charge du gouvernement du Québec et de ses entreprises
■ À la charge d'une partie des contribuables (au secteur)

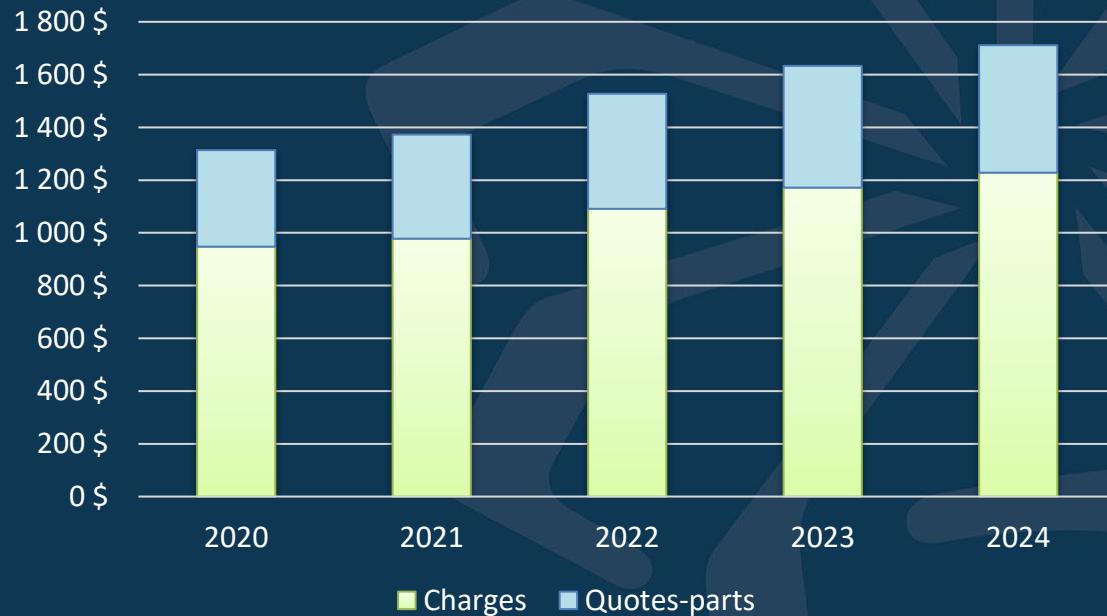
■ À la charge d'une partie des contribuables (aux riverains)
■ À la charge de l'ensemble des contribuables

SERVICE DE LA DETTE



DÉPENSES

Dépenses de fonctionnement par habitant





VILLE DE LA PRAIRIE

HÔTEL DE VILLE

170, boulevard Taschereau, bureau 400
La Prairie (Québec) J5R 5H6

450 444-6600

info@ville.laprairie.qc.ca

ville.LAPRAIRIE.qc.ca